

SESSION 2021

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : ESTHÉTIQUE - COSMÉTIQUE

SECONDE ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela le (la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il lui est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :**

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EFE | 7410J | 102 | 0530 |

► **Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :**

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EFF | 7410J | 102 | 0530 |

Zoom sur le marché de la beauté et les nouvelles tendances

Depuis près de 10 ans le marché de l'esthétique, de la beauté et des cosmétiques connaît une croissance constante qui perdure malgré les perturbations, prouvant la vitalité du secteur et sa capacité à innover pour s'adapter aux nouvelles tendances. Tendances, justement, qui voient s'imposer le bio et, plus encore, le « clean » comme mot d'ordre d'un côté tandis que l'esthétique « réparatrice » se développe de manière considérable. Du côté des services, la beauté du regard, des ongles et le sur-mesure s'imposent comme les locomotives. Quel est l'état du marché de l'esthétique en France en 2019 ?

Cosmétiques : état du marché en 2019

Leader mondial du secteur avec un chiffre d'affaires de près de 15 milliards d'euros et une balance commerciale positive de plus de 10 milliards, la France est et reste la locomotive des cosmétiques. De fait, les Français(e) allouent en moyenne 10% de leurs dépenses de consommation aux produits cosmétiques, avec une moyenne annuelle d'environ 250€ par femme, seulement pour du maquillage.

Mais la grande nouveauté sur le marché des cosmétiques, c'est le net recul de la grande distribution qui, si elle reste leader des ventes avec environ 40% de parts de marché, perd du terrain au profit des boutiques spécialisées qui représentent 5% de parts de marché... Compte tenu de cette tendance globale à la baisse de la prédominance de la grande distribution, y compris dans le secteur des cosmétiques, il y a donc un fort potentiel de développement pour les boutiques spécialisées, et donc de belles opportunités de business à créer son magasin de cosmétiques et parfums. Là encore, la franchise ou la commission-affiliation disposent d'atouts non négligeables pour séduire les porteurs de projets.

La beauté des ongles : une activité toujours très dynamique... **La beauté du regard : l'autre spécialité qui monte !**

Toutes les études portant sur le marché de l'esthétique révèlent qu'un nouveau segment représente une forte tendance de fond : la beauté du regard. Rentable pour les clientes comme pour les entrepreneurs, ces points de vente hyperspécialisés ont le vent en poupe. Deux enseignes ne s'y sont d'ailleurs pas trompées qui se développent en franchise justement sur ce segment : « Au comptoir du regard » et « Bar à Beauté » (BAB) ; qui annoncent respectivement des chiffres d'affaires prévisionnels moyens par point de vente, de 220 000€ et 170 000€ !

Aurélien Desert, publié le 21/06/2019.

Source : <https://www.toute-la-franchise.com/vie-de-la-franchise-A31924-zoom-sur-le-marche-de-la-beaute-et-les-nouvelles-tendances.html>

- 1- Analyser dans une démarche comparative, les différentes techniques d'embellissement des cils et des sourcils proposées à la clientèle.
- 2- Proposer une démarche pédagogique adaptée à l'enseignement en baccalauréat professionnel esthétique-cosmétique-parfumerie, dans le cadre **des techniques esthétiques liées aux phanères (cils et sourcils) et du maquillage permanent.**

En s'appuyant sur les documents du dossier, développer chez l'élève :

- ✓ La compétence C12. 1 « Elaborer un projet de maquillage » (adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage) en lien avec les savoirs associés :
S1.5.3 (technologie liée au maquillage permanent).
- ✓ La compétence C21 « Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères » en lien avec les savoirs associés :
S2.1.2 (technologie liée aux phanères).
- ✓ La compétence C52 « Assurer la veille documentaire » en lien avec les savoirs associés :
S5.2.1 (cadre organisationnel).

Extraits du référentiel Baccalauréat Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie

| Ressources communes Pôle 1 | |
|--|--|
| Environnement professionnel | Dossier technique |
| <ul style="list-style-type: none"> - Cabines de techniques esthétiques adaptées et postes de travail équipés - Cabine équipée pour la prestation UV - Clientèle | <ul style="list-style-type: none"> - Matériels/appareils : fiches techniques, supports publicitaires - Appareil répondant aux normes en vigueur à jour de ses vérifications - Produits cosmétiques : fiches techniques, supports publicitaires - Protocoles de techniques esthétiques - Tarifs des prestations proposées - Promotions - Fichier clientèle - Questionnaires : enquêtes de satisfaction et résultats - Matériels, produits d'entretien et d'hygiène - Protocoles éco-citoyens, éco labels - Textes réglementaires en vigueur - Affichage obligatoire : des risques encourus, des phototypes, des précautions d'emploi - Equipements de protection collective et individuelle - Logiciels professionnels, applications numériques - Chartes, normes ISO et NF en vigueur |

Compétences

| C12 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage | |
|---|--|
| Compétences observables | Indicateurs d'évaluation |
| C.12.1 Elaborer un projet de maquillage | <ul style="list-style-type: none"> - Un projet de maquillage adapté à la situation, à la cliente, au client - Justification des choix des techniques et des produits |
| C.12.2 Réaliser des maquillages | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation : <ul style="list-style-type: none"> o dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o durée optimisée - Mise en valeur du visage - Technicité maîtrisée et résultat net |
| C.12.3 Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage | <ul style="list-style-type: none"> - Argumentaire et gestuelle favorisant la vente et l'utilisation des produits de maquillage - Conduite d'une séance d'auto-maquillage |

Savoirs associés

| S1.5 Savoirs associés liés au maquillage du visage | |
|--|--|
| S1.5.1 - TECHNOLOGIE liée au maquillage du visage | Limites de connaissances |
| S1.5.1.1 Installation du poste de travail en maquillage | <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la prévention des risques professionnels, le confort du ou (de la) client (e), les règles d'hygiène et une démarche éco-citoyenne pour organiser son poste de travail |
| S1.5.1.2 Techniques de maquillages <ul style="list-style-type: none"> - Jour, flash, soir, événements (sauf maquillage artistique) - Auto-maquillage | <ul style="list-style-type: none"> - Présenter l'histoire du maquillage - Différencier les maquillages en précisant et en justifiant les produits utilisés - Analyser les caractéristiques d'une cliente ou d'un client - Proposer un projet de maquillage adapté à la demande - Justifier les techniques d'auto-maquillage en formulant des conseils |
| S1.5.1.3 Maquillage permanent | <ul style="list-style-type: none"> - Indiquer le principe du maquillage permanent - Enoncer la réglementation en vigueur liée à ces techniques : <ul style="list-style-type: none"> o relative à l'hygiène o relative aux pigments |
| S1.5.1.4 Produits de maquillage | Pour chaque produit : <ul style="list-style-type: none"> o Indiquer leurs propriétés o Préciser leurs caractères organoleptiques o Justifier le choix des formes galéniques et des conditionnements o Différencier leurs principaux composants : origine et rôle |
| S1.5.1.5 Instruments | <ul style="list-style-type: none"> - Présenter pour chacun des instruments : la fonction, les règles d'utilisation, l'entretien, les règles d'hygiène et de sécurité |

Ressources communes Pôle 2

| Environnement professionnel | Dossier technique |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Cabines de techniques esthétiques adaptées et postes de travail équipés - Clientèle | <ul style="list-style-type: none"> - Matériels/appareils : fiches techniques, supports publicitaires - Produits cosmétiques : fiches techniques, supports publicitaires - Protocoles de techniques esthétiques - Tarifs des prestations proposées - Promotions - Fichier clientèle - Questionnaires : enquêtes de satisfaction et résultats - Matériels, produits d'entretien et d'hygiène - Protocoles éco-citoyens, éco labels - Textes réglementaires en vigueur - Logiciels professionnels, applications numériques - Chartes, normes ISO et NF en vigueur |

Compétences

C21 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères

| Compétences observables | Indicateurs d'évaluation |
|--|---|
| C21.1 Adapter un protocole lié aux phanères | <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation du protocole au regard des attentes de la clientèle |
| C21.2. Réaliser des épilations : <ul style="list-style-type: none"> - visage - membres supérieurs et inférieurs - tronc - maillot (simple, brésilien, américain, intégral) | <ul style="list-style-type: none"> - Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail - Maîtrise des techniques en respectant : <ul style="list-style-type: none"> o La réglementation en vigueur (seules seront mises en œuvre les techniques d'épilation que peuvent pratiquer les esthéticien(nes)) o l'anatomie et la physiologie o le confort du ou (de la) client(e) o les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o une démarche éco-citoyenne o une durée de réalisation optimisée - Un résultat net |
| C21.3 Réaliser : <ul style="list-style-type: none"> - des colorations et des décolorations des poils - la permanente et le rehaussement des cils | <ul style="list-style-type: none"> - Principes et effets recherchés : <ul style="list-style-type: none"> o de la coloration et de la décoloration des poils o de la permanente et du rehaussement des cils o de l'extension des cils : la réalisation de cette technique dépend du contexte de formation - Maîtrise des techniques en respectant : <ul style="list-style-type: none"> o la réglementation en vigueur o le confort du ou (de la) client(e) o les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o une durée de réalisation optimisée - Un résultat net |
| C21.4 Réaliser : <ul style="list-style-type: none"> - un soin esthétique des ongles - des techniques de réparation d'ongles - des techniques de prothésie ongulaire | <ul style="list-style-type: none"> - Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail - Maîtrise des techniques en respectant : <ul style="list-style-type: none"> o la réglementation en vigueur o l'anatomie et la physiologie o le confort du ou (de la) client(e) o les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o une démarche éco-citoyenne o une durée de réalisation optimisée - Un résultat net |

Savoirs associés

| S2.1.2 TECHNOLOGIE liée aux phanères | Limites de connaissances |
|---|---|
| S2.1.2.1 Installation du poste de travail pour les techniques liées aux phanères | - Prendre en compte la prévention des risques professionnels, le confort du ou (de la) client(e), les règles d'hygiène et une démarche éco-citoyenne pour organiser son poste de travail. |
| S2.1.2.2 Techniques d'épilation temporaire | - Comparer les techniques d'épilation en vue de choisir la technique la mieux adaptée, en matière de produits, d'instruments et d'appareils |
| S2.1.2.3 Epilation durable | - Présenter le principe des techniques d'épilation durable (semi-progressive, progressive, définitive) - Indiquer les compétences de l'esthéticien(ne) dans les pays de l'Union Européenne en matière d'épilation |
| S2.1.2.4 Techniques de coloration et de décoloration | - Pour chaque technique <ul style="list-style-type: none"> o Indiquer le principe et l'effet recherché o Justifier les étapes d'un protocole o Présenter les mesures de sécurité afférentes o Indiquer les limites réglementaires |
| S2.1.2.5 Techniques de permanente, d'extension, de rehaussement des cils | |
| S2.1.2.6 Techniques de manucurie et de beauté des pieds | - Adapter un protocole de soin en fonction du diagnostic esthétique personnalisé - Présenter l'action conjointe des différents types de produits choisis et des techniques manuelles mises en œuvre |
| S2.1.2.7 Techniques de réparation et de prothésie ongulaire | - Présenter l'action conjointe des différents types de produits choisis (caractéristiques de composition et modes d'action), des matériels utilisés (principe d'action et effets attendus) et des techniques mises en œuvre dans le cadre d'un diagnostic esthétique personnalisé - Mettre en parallèle les risques des techniques de la prothésie ongulaire pour la clientèle et l'esthéticien(ne) et les solutions de prévention à adopter |
| S2.1.2.8 Les produits utilisés lors des soins esthétiques liés aux phanères : - produits d'épilation - produits de coloration et de décoloration - produits des techniques liées aux cils - produits de soins des ongles - produits pour la réparation et la prothésie ongulaire | - Indiquer les propriétés des différents produits - Préciser les caractères organoleptiques des produits - Justifier le choix des formes galéniques et des conditionnements - Différencier les principaux composants : origine et rôle - Indiquer leur condition d'utilisation selon la législation en vigueur |
| S2.1.2.9. Les appareils et instruments utilisés lors : - des épilations - des colorations et des décolorations - des techniques liées aux cils - des soins des ongles - de la réparation et des prothèses ongulaires | - Présenter pour chacun des instruments : la fonction, les règles d'utilisation, l'entretien, les règles d'hygiène et de sécurité |

| Ressources communes Pôle 5 | |
|---|--|
| Environnement professionnel | Dossier technique |
| Lieu : Institut, centre de beauté, parfumerie, centre d'esthétique spécialisé Personnel : Chef(fe) d'entreprise, gérant(e), responsable, esthéticien(ne), conseiller(ère) de vente, apprenti(e), stagiaire | Plan de l'institut, de la parfumerie, de l'espace professionnel Projet d'aménagement, de rénovation, d'extension Activités de l'entreprise Données comptables et administratives courantes Réglementations en vigueur Documents comptables, administratifs et réglementaires Documents techniques (équipement, produits et matériels) Répertoire des composants cosmétiques autorisés ou à concentration réglementée Protocoles éco-citoyens, éco labels Chartes, normes ISO et NF Logiciels professionnels, applications numériques Sites et documentations relatives à la santé sécurité au travail et aux activités de l'esthéticien(ne) |

Compétences

| C52 : Assurer la veille documentaire | |
|--|---|
| Compétences observables | Indicateurs d'évaluation |
| C52.1 Rechercher, sélectionner et traiter les informations | - Recensement judicieux et classement des ressources documentaires scientifiques, professionnelles et réglementaires - Appropriation des éléments d'un texte juridique |
| C52.2 Réaliser un dossier documentaire | - Dossier pertinent et structuré |

Savoirs associés

| S5.2 Savoirs associés à la veille documentaire | |
|---|---|
| S5.2.1 CADRE ORGANISATIONNEL lié à la veille documentaire | Limites de connaissances |
| S5.2.1.1 Les sources d'information - Les sources documentaires officielles - La presse professionnelle | - Exploiter les principales sources documentaires d'information |
| S5.2.1.2 Réglementation de la profession d'esthéticien(ne) : - Tout texte réglementaire en vigueur. | - Préciser les conditions requises pour exercer l'activité d'esthéticien(ne) - Préciser les champs d'intervention professionnelle des esthéticiens(nes) en les différenciant de ceux des professions médicales ou paramédicales |
| S5.2.1.3 Réglementation des produits cosmétiques - le règlement (CE n°1223/2009) du parlement européen et du conseil du 30.11.2009 relatif aux produits cosmétiques, entrée en vigueur du 11.07.2013. - définition du produit cosmétique, du médicament | - Présenter la réglementation européenne - Identifier les obligations qui relèvent de la responsabilité de l'esthéticien(ne) dans son exercice professionnel - Mettre en relation l'objectif de santé publique et l'existence d'une réglementation sur les produits cosmétiques - Mettre en œuvre la démarche de cosmétovigilance - Comparer la définition du produit cosmétique et celle du médicament |

Annexe : Enseigner au sein de la famille des métiers de la beauté et du bien-être - Compétences communes (extrait du *vadémécum « ressources pour la classe de seconde professionnelle famille de la beauté et du bien-être »*).

Cette annexe identifie les compétences communes à travailler en classe de seconde et propose des conseils de mise en œuvre de la formation. L'identification des compétences professionnelles communes relève de l'analyse des référentiels des baccalauréats professionnels Métiers de la coiffure et Esthétique Cosmétique Parfumerie, assurant ainsi la professionnalisation du jeune dès son entrée en formation.

Les compétences communes identifiées (de 1 à 5) ont été renommées pour la famille des métiers de la beauté et du bien-être. Il est important de préciser que la maîtrise des compétences terminales est attendue en classe de terminale.

| COMPETENCES COMMUNES Famille des métiers de la beauté et du bien-être | BCP Esthétique Cosmétique Parfumerie |
|---|--|
| <p>1-Accueillir et fidéliser la clientèle en vue d'une prestation et/ou d'une vente en beauté et bien-être</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adopter une attitude professionnelle ✓ Créer une relation client ✓ Identifier les besoins et attentes ✓ Conseiller et vendre | <p>C 31 Accueillir et prendre en charge la clientèle C31.1 Adopter une attitude professionnelle C31.2 Créer les conditions d'accueil C31.3 Conduire un dialogue C31.4 Veiller au confort de la clientèle tout au long de la prestation C31.6 Concevoir, renseigner et mettre à jour un fichier client</p> <p>C32 Analyser les attentes de la clientèle C32.1 Repérer les attentes, les besoins et les motivations de la clientèle</p> <p>C33 Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques C33.1 Reformuler les besoins de la clientèle C33.2 Sélectionner des produits ou des services adaptés aux attentes C33.3 Argumenter la sélection C33.4 Répondre aux objections C33.6 Conclure la vente</p> <p>C51 Communiquer avec différents interlocuteurs</p> |
| <p>2-Mettre en œuvre des prestations beauté et bien-être dans une démarche respectueuse de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser un diagnostic ✓ Organiser son activité ✓ Réaliser des activités simples | <p>C11 Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques C11.2 Réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté en utilisant (sans traitements spécifiques): des techniques manuelles, des produits cosmétiques, des appareils C11.3 Réaliser des soins esthétiques du corps (du dos), des mains et pieds en utilisant : des techniques manuelles, des produits cosmétiques, des appareils</p> <p>C12 Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage C12.2 Réaliser des maquillages (jour et flash)</p> <p>C21 Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères C21.2. Réaliser des épilations : visage, membres supérieurs et inférieurs C21.4 Réaliser : un soin esthétique des ongles</p> <p>C22 Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles C22.2 Réaliser un maquillage des ongles classique</p> |
| <p>3-Evaluer la satisfaction de la clientèle</p> | <p>C35 Evaluer la satisfaction de la clientèle C35.1 Analyser le résultat d'un protocole, d'une technique C35.2 Identifier les indicateurs de satisfaction et de non-satisfaction</p> |
| <p>4-Mettre en place et animer des actions de promotions</p> | <p>C34 Mettre en place et animer des actions de promotions de produits et de prestations de service C34.1 Présenter des produits sur un stand, dans une vitrine, sur un linéaire C34.2 Exploiter les éléments de valorisation d'un support publicitaire pour promouvoir un produit, une prestation</p> |
| <p>5-Aménager les espaces de travail</p> | <p>C54 Installer et gérer des espaces de travail C54.1 Installer et gérer des espaces de travail</p> |